

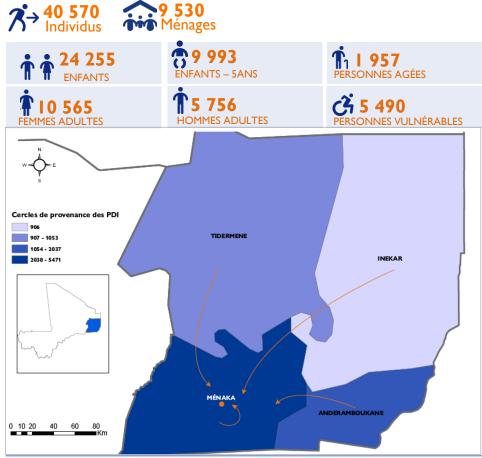
DTM SITREP N°24 - ENREGISTREMENT DES PERSONNES DÉPLACÉES

Région de Ménaka

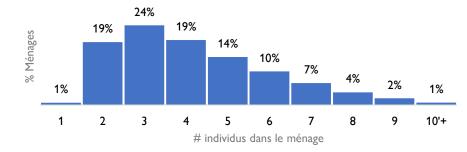


Depuis le début de l'année 2022, les régions de Ménaka et de Gao au Mali, ainsi que les régions des trois frontières au Niger et au Burkina Faso, connaissent une escalade de la violence causée par les intérêts d'expansion territoriale des groupes armés non étatiques.

En décembre 2022, les équipes DTM avaient enregistré dans la région de Ménaka, au total, 30 928 PDI, puis en avril 2023, un total de 38 804 PDI, soit une hausse de 25 pour cent. En début juin 2023, l'enregistrement biométrique a été lancé dans la région de Ménaka, pour identifier les bénéficiaires, fournir une nouvelle base de référence complète sur les mouvements de population, identifier les besoins urgents des personnes déplacées. Ainsi, en début juillet, la DTM a enrôlé à travers la biométrie 9 530 ménages déplacés internes, soit 40 570 individus.



DISTRIBUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES



PRINCIPALES VULNÉRABILITÉS

Vulnérabilités	Nbr.
Femmes enceintes et allaitantes	1497
Invalidité	1021
Femme seule chef de ménage	960
Personne âgée à risque	514
Femmes en situations à risque	488

- 5 490 PDI enregistrées à Ménaka présentent au moins une situation de vulnérabilité.
- **840** ménages PDI enregistrés sont sans abris.
- 7 438 répondants des ménages ne possèdent pas de document d'indenté

TRANCHE D'ÂGES DES PDI

Sexe	Femme				Homme			
Tranche d'âge	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +	0 – 4	5 – 17	18–59	60/+
Pourcentage	12%	18%	24%	2%	12%	17%	12%	2%

http://www.dnds.ml

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Direction Nationale du Développement Social (DNDS) [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"



